

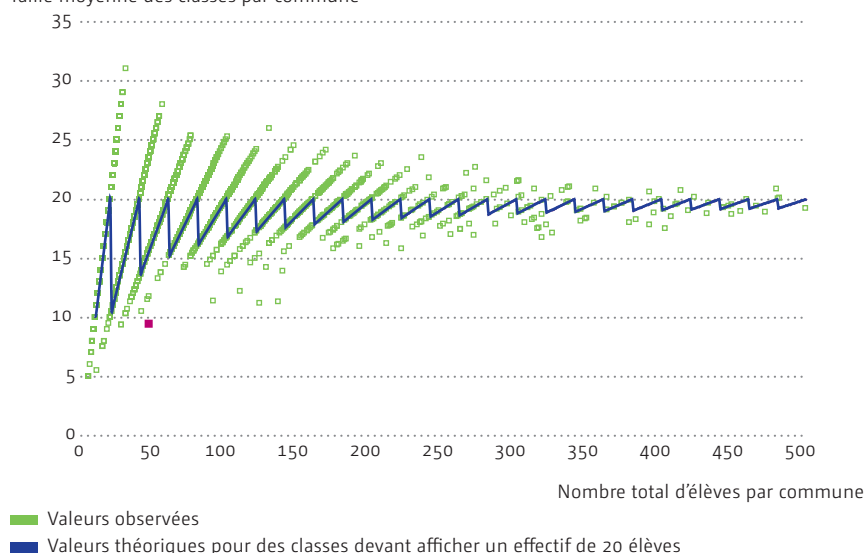
2006), on peut supposer que l'efficience recèle un potentiel d'amélioration dans les cantons où un grand nombre de communes comptent moins de 350 élèves.

61 Nombre d'élèves au degré primaire (3^e à 8^e année) et taille moyenne des classes par commune, 2015/2016

Hormis les élèves des classes spéciales et des écoles privées.

Données: OFS. Calculs: CSRE.

Taille moyenne des classes par commune



Explication

La commune indiquée en rouge possède un effectif de 47 élèves au primaire (3^e à 8^e années scolaire), réparti dans cinq classes de 9,4 élèves en moyenne. Si elle ne pouvait ouvrir une nouvelle classe que pour chaque nouvelle tranche de vingt élèves (ligne bleue), elle aurait dû répartir les élèves entre trois classes (dont la taille moyenne serait de 15,7).

Taille des classes et taux d'encadrement – comparaison intercantonale

Examinons à présent si les effectifs scolaires, la superficie et le degré d'urbanisation des communes expliquent les différences observées entre les cantons en termes de taille moyenne des classes. Abstraction faite de ces facteurs structurels, les moyennes cantonales s'écartent assez sensiblement de la moyenne nationale (19,2 élèves) (→ figure 62): +1,3 élève par classe dans le canton de Zurich, 2,8 élèves moins par classe dans le canton des Grisons.

Si l'on prend en considération la composition des cantons, c'est-à-dire si l'on part du principe que tous les cantons comptent des communes présentant des caractéristiques moyennes en termes d'effectifs scolaires, de superficie et de degré d'urbanisation, on constate que ces facteurs ont certes un impact sur la taille moyenne des classes, mais qu'ils n'expliquent pas vraiment les différences intercantionales. L'écart entre le canton abritant les plus grandes classes et celui abritant les plus petites classes reste inchangé (4 élèves). D'autres facteurs doivent donc expliquer les différences considérables qui distinguent les cantons⁸.

8 Les facteurs examinés fournissent chacun une explication statistiquement significative pour une partie des écarts constatés entre les communes en ce qui concerne la taille des classes. S'ils n'expliquent que de manière très limitée les écarts considérables observés entre les cantons, c'est parce que l'ampleur de leur effet est modeste. Une commune rurale à faible densité de population, par exemple, ne créera pas automatiquement des classes de petite taille, car il est toujours possible de trouver des communes présentant les mêmes caracté-